

29 juillet 2017

Du 21 au 31 juillet, Friaucville a accueilli une équipe d'aérostiers.
Seconde édition pour nos Bretons.

DÉPARTEMENT
DE MEURTHE-&-MOSELLE

MAIRIE
DE

Friaucville



2, rue de l'église
54 800 Friaucville
Tel : 03 82 33 00 12
Fax : 03 82 33 48 20
mairie.friaucville@wanadoo.fr
<http://www.friaucville.fr/>

n°57 - août 2017

L'information

17 juillet 2017

L'engagement de jumelage avec
Montefalcone Appennino



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique



L'essentiel du conseil municipal du 30 juin 2017

***Élection du grand électeur friauvillois et de 3 suppléants:**

En septembre prochain, la moitié des sénateurs français seront à élire. Seuls les grands électeurs prennent part au vote, environ 2000 électeurs dans notre département.

Friauville doit présenter un grand électeur et trois suppléants. Christian Guirlinger étant déjà grand électeur en tant que conseiller régional, le conseil doit en voter un autre. Le maire propose Jean-Luc Marchand en titulaire et Stéphanie Loeuillet, Patrick Fendler et Philippe Billon en suppléants. Patrick Masson, étant absent et représenté, fait déposer sa candidature en tant que suppléant.

Résultat : Jean-Luc Marchand 9 voix, Patrick Fendler 9 voix, Philippe Billon 9 voix, Stéphanie Loeuillet 8 voix, Patrick Masson 1 voix, Bulletin nul 1

Proclamation des résultats : Jean-luc Marchand représentera la commune de Friauville pour les prochaines élections sénatoriales en tant que délégué titulaire et Patrick Fendler, Philippe Billon et Stéphanie Loeuillet en sont les suppléants.

***Aménagement de la traverse du village :**

Suite à l'appel d'offres pour les travaux d'enfouissement des réseaux et la réfection des trottoirs, et après négociation, l'entreprise Eurovia a été retenue pour le montant de 513.638 euros HT.

En ce qui concerne les travaux d'eau et d'assainissement, le syndicat du Soiron a retenu après consultation, l'entreprise SOTRAE.

Concernant les travaux à la charge de la commune, un prêt sera signé auprès de la Caisse d'Épargne. A savoir, 400.000 euros sur 20 ans, remboursement trimestriel à un taux fixe de 1.65% .

***Groupement de commandes sur les contrats d'assurance avec la comcom CCOLC:**

Chaque commune de la communauté ayant des contrats d'assurance, la comcom propose de travailler sur un groupement de commandes afin que chacun puisse bénéficier d'un meilleur tarif, dû au marché plus important. Ce principe est retenu à l'unanimité par le conseil municipal.

***Non attribution de coupes de bois cette année:**

Depuis quelques années, nous sommes amenés à faire face à la présence de chenilles processionnaires dans notre forêt. Cette année plus que d'habitude !

Cela entraîne des risques sanitaires et particulièrement pour les personnes les plus sensibles.

C'est pourquoi, le conseil, à l'unanimité, valide la proposition de l'ONF de ne pas attribuer de coupe de bois cette année.

Rappel : l'accès au bois est fortement déconseillé, notamment en période chaude et sèche.

***RAPPEL - IMPORTANT:**

Plusieurs habitants nous font remarquer la présence de dépôt d'ordures ménagères, en sacs ou en bacs, sur le domaine public à tout moment de la semaine !

La règle a déjà été rappelée aux concernés !

Au-delà de l'enjeu sanitaire et de salubrité, il y a aussi le respect du voisinage et du cadre de vie...

Nous demandons donc une dernière fois, à ce que chacun respecte la règle.

A savoir : les ordures ménagères doivent être sorties au plus tôt la veille au soir du ramassage, soit plus couramment le lundi soir pour le ramassage du mardi matin.

A VOS AGENDAS :

Concert de Christian Chenille : le 24 septembre à 15h00 à l'église.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 29 Septembre 2017 à 20h00

La Bûle de la Saint-Jean - 24 juin 2017



Laché de buse à Friaucville - 11 juillet 2017



**Supplément spécial
vu les nombreuses activités de ces derniers mois...**

Inauguration de l'étang communal - 27 mai 2017



La Friaulente - 3 juin 2017



Les cours d'Italien du jeudi soir

